

Centre
Culturel
de Vitry

Association loi 1901

CENTRE CULTUREL DE VITRY

ET SES ASSOCIATIONS ADHERENTES



SOMMAIRE

INTRODUCTION

- Historique
- Structure

RAPPEL ET REDÉFINITION DU RÔLE DU CCV

- Les canaux de diffusion du CCV
- Les impressions : sur site vs en mairie
- Les associations, principal relais des initiatives

QUELQUES RAPPELS SUR LA COMMUNICATION

- Rappel des missions concrètes du CCV
- Rappel sur l'adhésion
- Définir le champ d'intervention du CCV

QUELQUES RAPPELS SUR LA PROGRAMMATION

- Les initiatives du dernier trimestre 2025
- Préparation programmation 2026
- Présentation Val-de-Marne Tourisme
- Tableau synthèse

QUESTIONS, RETOURS, ÉCHANGES A LA FIN DE LA PRESENTATION

HISTORIQUE DU CCV

25 mars 1964. Déclaration à la préfecture de police. Centre culturel de la ville de Vitry-sur-Seine. But: diffuser la culture; rechercher et encourager les initiatives artistiques et culturelles locales. Siège social: mairie de Vitry-sur-Seine.

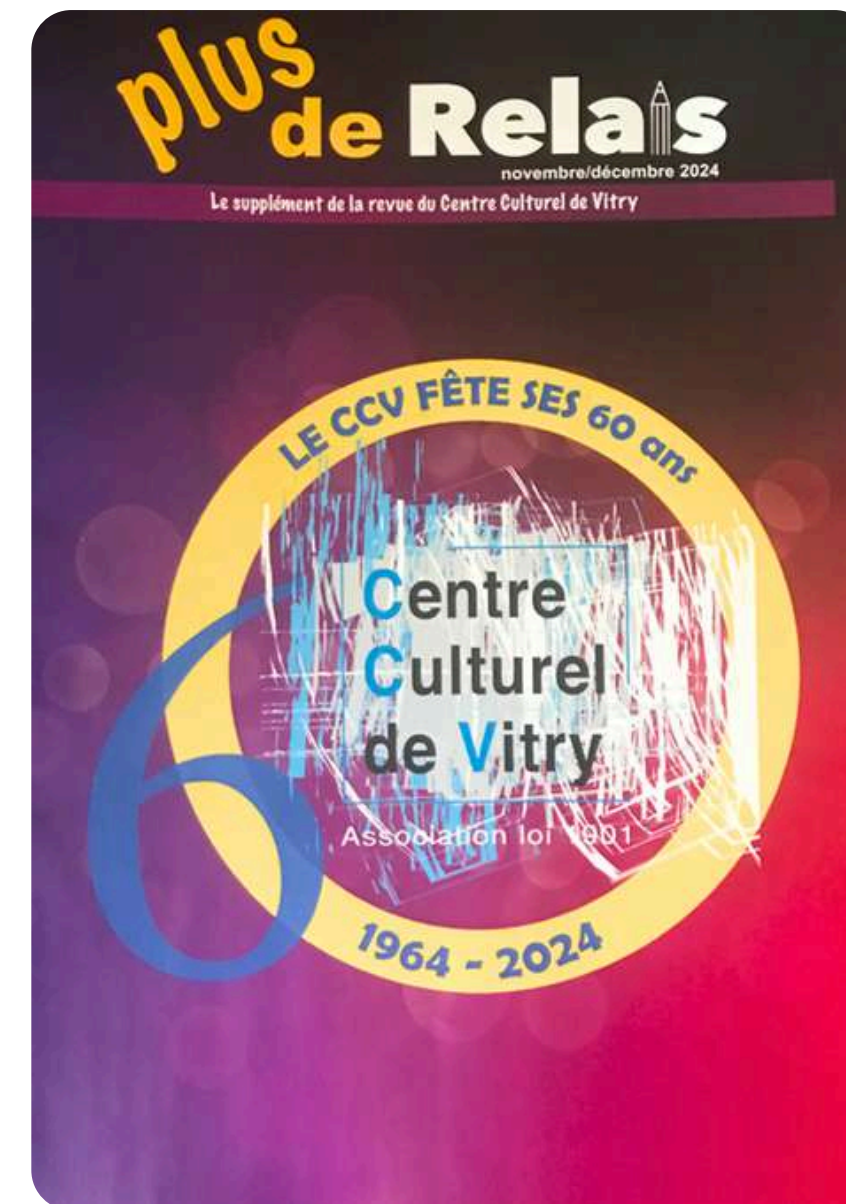
Le CCV a été créé à l'initiative et sous le mandat de Marcel Rosette et Jean Collet.



Marcel ROSETTE
Maire de Vitry
(1965-1977)



Jean COLLET
Adjoint à la
culture
(1965-1991)



Plus de 500
numéros publiés !

HISTORIQUE DU CCV

LE CCV, UNE "ASSOCIATION D'ASSOCIATIONS"

→ L'ESPRIT...

...« Faire d'un Centre culturel [...] un lieu de consultation, d'écoute, de débat d'idées, de propositions, d'échange et de coordination entre des associations librement réunies, partageant ensemble des objectifs définis en commun d'initiatives et d'action pour l'élargissement du droit à la culture pour tous. »...

**« Culture et démocratie » – Jean Collet – éditions Graphein 1997*

→ ...ET LA LETTRE.

- Délibération N°84-8-3B /Séance du mercredi 14 décembre 1994 : Convention entre Municipalité et CCV :

« ...La ville de Vitry-Sur-Seine, dans le cadre de son action en faveur du développement de la vie associative souhaite avoir le concours du CCV pour que celui-ci contribue, conformément à ses statuts, à favoriser le développement et l'expression du mouvement associatif local. »

STRUCTURE DU CCV

Le Centre Culturel de Vitry (CCV), c'est :

UNE GOUVERNANCE, AVEC :



UN BUREAU

- 6 membres administrateurs
- donne les grandes orientations
- assure la gestion de l'association

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 20 membres administrateurs et 2 membres de droits représentant la Ville
- fait appliquer les décisions votées
- supervise l'activité de l'association

MAIS AUSSI :



UNE ÉQUIPE DE SALARIÉS

- 5 salariés dont :
 - un directeur et chargé de projet
 - une secrétaire de direction
 - une comptable
 - une chargée de communication
 - une chargée de projets et de communication

→ impulse, coordonne, accompagne et soutient les initiatives des associations adhérentes sur un plan événementiel, matériel et logistique, financier et communicationnel (entre autres)



RAPPEL ET REDÉFINITION DU RÔLE DU CCV

RAPPEL DES MISSIONS CONCRÈTES DU CCV

RÔLE

- Promouvoir la culture dans toute sa dimension sociale
- Favoriser le développement et l'expression du mouvement associatif local
- Offrir un accompagnement personnalisé aux associations dans leurs projets

CHAMP D'ACTION

Événementiel

- Programmation associative annuelle collaborative et participative
- Suivi logistique et budgétaire personnalisé des projets
- Élaboration de fiches projets et bilans

Communication

- Création de visuels adaptés aux différents supports
- Relais des initiatives associatives via réseaux sociaux et presse
- Accompagnement à la création de comptes et sites web

OBJECTIFS

- Développer les activités des associations socio-culturelles adhérentes
- Accroître leur visibilité et enrichir l'offre culturelle locale
- Favoriser le partage et la découverte des cultures à Vitry-sur-Seine

RAPPEL ET REDÉFINITION DU RÔLE DU CCV

RAPPEL DES ADHÉRENTS ET ADHÉSIONS

Adhésions 2025

- **Plus de 90 associations à jour de leur cotisation** dont 9 nouvelles adhésions en 2025
- **Répartition par thématiques** : Social & solidaire | Activités spécialisées | Culture Arts plastiques | Éducation & apprentissage | Quartier & logement | Sport | Loisirs | Spectacles vivants

Adhésions 2026

- **Renouvellements** : entre 1er janvier et 31 mars de l'année N
- **Nouvelles adhésions** : toute l'année, si critères respectés
- **Objectif** : mieux encadrer et régulariser les adhésions
- Inscription dans registres + répertoires digital & imprimé

Avantages pour les associations adhérentes

- Insertion dans le tissu associatif local
- Référencement dans les répertoires digital et imprimé
- Accompagnement professionnel personnalisé (événementiel & communicationnel)
- Intégration des projets dans la programmation annuelle
- Accès aux ressources du CCV et à son réseau associatif

Critères d'adhésion

1. **Siège social à Vitry-sur-Seine**
2. **Minimum un an d'existence**
3. **Actions en lien avec les dynamiques sociales et culturelles du CCV**

Infos détaillées :
site web rubrique
"Le CCV
› Adhérer au CCV"

RAPPEL ET REDÉFINITION DU RÔLE DU CCV

DÉFINIR LE CHAMP D'INTERVENTION DU CCV

Orientation du CCV

- Recentrement sur le tissu associatif local
- Collaboration étroite avec et pour les associations adhérentes

Deux dynamiques de construction de la programmation

1. Projet porté par l'association :

→ l'association adhérente propose un projet et sollicite l'accompagnement du CCV.

2. Projet porté par le CCV :

→ le CCV initie un projet et invite des associations à y participer.

Caractéristiques des projets

- Tout type de projet possible (spectacle, conférence, festival, exposition, etc)
- Participation d'une ou plusieurs associations
- Possibilité d'intégrer des structures municipales et institutionnelles (Bibliothèque Nelson Mandela, 3Cinés, MVA...)
- **Rôle du CCV : médiateur et parfois coordinateur entre les parties prenantes**

Gestion partagée et responsabilisation

- Logistique et budget gérés de manière collaborative
- Responsabilisation des porteurs de projets
- Maintien d'un accompagnement professionnel constant par le CCV

QUELQUES RAPPELS SUR LA COMMUNICATION

LES CANAUX DE DIFFUSION DU CCV

PRINT/IMPRIMÉ

- **Création de visuels multi-formats** : affiches (A0, A1, A3), documents (A4), flyers (A5), dépliants (2 ou 3 volets), invitations DL, marque-pages, roll-ups, bâches, livrets...
- **Édition du *Relais*** : bimestriel dédié à la programmation culturelle et sociale du CCV et des associations adhérentes (appel à contributions avant chaque parution)
- **Répertoire des associations** : édité par la Municipalité à chaque rentrée scolaire (outil de consultation public et de travail interne)

DIGITAL

Présence en ligne :

- Facebook : Centre Culturel de Vitry – Page
- Instagram : @centrecultureldevitry
- Site internet : centre-culturel-vitry.fr
- Newsletter bihebdomadaire (complément du Relais)

→ **Objectif : toucher un large public et valoriser les initiatives associatives**

PRESSE & RADIO

Relais des initiatives auprès d'organes locaux sur demande :
Le Vitry Mensuel, Val de Marne Tourisme, Ousortir94, Citoyens94
ou encore... La Bougeotte Vitriote ! (radio)

CRÉATION DIGITALE (à la demande)

**Accompagnement pour la
création de logos, réseaux
sociaux, sites web**

**Service assuré en fonction du
calendrier et des compétences
des chargées de communication**

QUELQUES RAPPELS SUR LA COMMUNICATION

LES IMPRESSIONS : SERVICE MUNICIPAL VS SUR SITE

IMPRIMERIE MUNICIPALE (RECOMMANDÉE)

- Délais à respecter :
 - Visuel déjà conçu : min. 1 mois avant la date souhaitée
 - Conception + impression : min. 2 mois avant
- Validation par la MVA (Maison de la Vie Associative) pour fluidifier le processus
- Volume et qualité d'impression importants

IMPRESSIONS SUR SITE (DERNIER RECOURS)

- Coût élevé et quantités limitées
- Utilisation ponctuelle uniquement

NOTION CLE : ANTICIPATION !!

LES ASSOCIATIONS, PRINCIPAL RELAIS DES INITIATIVES

DIFFUSION DES INITIATIVES : RÔLE DES ASSOCIATIONS

- Le CCV relaie les initiatives mais la diffusion doit être partagée
- Implication des associations et partenaires pour multiplier les canaux
- Permet d'élargir les publics et de valoriser chaque contributeur

LA RÉUSSITE D'UN PROJET DÉPEND DE LA PARTICIPATION COLLECTIVE !

QUELQUES RAPPELS SUR LA PROGRAMMATION

QUELS PROJET POUR L'ANNÉE SUIVANTE ?

PROGRAMMATION DU CCV

- Basée sur les propositions des associations
- Fiche projet envoyée par mail par les chargés de projets
 - 1 fiche = 1 projet | Plusieurs projets possibles par association
- Précision demandée :
 - Gagner du temps dans l'élaboration de la programmation
 - Faciliter la gestion de l'événement
 - Accélérer la construction et la concrétisation des projets
- Fiche projet = base de travail :
 - Projets susceptibles d'évoluer ou d'être croisés entre associations

DÉLAIS ET ÉTAPES

- Jusqu'à fin novembre de l'année N : retour des fiches projet
- Première quinzaine de décembre : élaboration de la programmation
- Début janvier année N+1 : rendez-vous avec les associations pour présentation et échanges sur la programmation

CONTRAINTES ET ENGAGEMENT

- Ressources limitées (2 chargés de projet)
- Tous les projets ne pourront pas forcément être conduits
- Engagement du CCV : permettre au moins un projet par association

Évolutions et projets exceptionnels

Programmation évolutive tout au long de l'année

Possibilité d'intégrer des propositions exceptionnelles (de préférence non onéreuses) dans la limite des moyens disponibles



CENTRE CULTUREL DE VITRY

**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION !**